

Message Alerte Précoce du 16 juillet 2018 (Alerte_8_2018)

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

➤ Identification d'une poudre brune contenant de l'Ocfentanil et du W-18

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (Sciensano) nous a informés de l'identification en Flandre d'**ocfentanil** et de **W-18 dans une poudre brune achetée sur le Darknet comme de l'héroïne** par un usager d'opiacés.

L'ocfentanil est un dérivé du fentanyl, un analgésique opioïde **50 à 100 fois plus puissant que la morphine**. L'ocfentanil serait lui-même 3 fois plus puissant que le fentanyl. Selon les usagers, ces opioïdes de synthèse ont des effets moins euphorisants que ceux de l'héroïne. Mais ils sont actifs à des doses inférieures à 1 milligramme, ce qui augmente fortement le risque de surdose. L'ocfentanil est interdit en Belgique et a déjà été impliqué dans un décès en avril 2015 (Alerte_4_2015) et en mai 2017 (Alerte_4_2017).

Le **W-18 est une substance** analgésique dont les propriétés pharmacologiques sont peu documentées.

L'ocfentanil et le W-18 ont été synthétisés il y a plusieurs décennies dans un contexte de recherche et sont réapparus récemment comme alternatives aux opiacés illégaux classiques (héroïne, morphine) sur le marché des nouveaux produits de synthèse (NPS). Les dérivés de fentanyl, actuellement vendus comme substituts d'héroïne, sont responsables d'un nombre important d'overdoses, principalement en Amérique du Nord mais également, dans une moindre mesure, en Europe.

*Lorsqu'ils sont consommés en quantité excessive ou en combinaison avec d'autres dépresseurs (héroïne, alcool, benzodiazépines, etc.) les opioïdes de synthèse peuvent provoquer une **dépression respiratoire** pouvant conduire au **décès** de l'utilisateur. L'administration de **naloxone** est le seul antidote efficace en cas d'overdose.*

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Si vous achetez un produit psychoactif en rue ou en discothèque, soyez prudent car des NPS circulent parfois sur le **marché noir** des drogues classiques. En cas de doute et par prudence, mieux vaut commencer par une **quantité largement inférieure** à la dose habituelle.
2. Si vous achetez un produit sur Internet ou sur le Darknet, ne prenez pas pour argent comptant ce qui est mentionné sur le site de vente. Renseignez-vous sur la **fiabilité du site ou du vendeur**, tout en restant critique et prudent même en cas d'avis positifs. **Ces produits sont commercialisés sans normes de contrôle sanitaire** (produits inconnus et non-testés, dosage approximatif et variable suivant les lots, risque d'erreurs d'étiquetage, etc.).
3. Si vous avez acheté un NPS, pensez à le faire tester, afin de confirmer sa composition. Pour plus d'informations, adressez-vous au **service de testing** de l'asbl Modus Vivendi, situé au lieu d'accueil Modus Fiesta à Bruxelles (permanence testing tous les vendredis de 18h30 à 21h30. Pour plus d'informations : www.modusvivendi-be.org). Des tests rapides à usage unique peuvent aussi être achetés dans le commerce (en ligne) afin d'être utilisés par vos soins.
4. Informez-vous au préalable sur les effets et le dosage de la substance que vous avez l'intention de consommer via les **forums spécialisés** tels que Psychonaut.fr, Psychoactif.org ou encore Erowid.org.
5. Effectuez votre dosage en utilisant une **balance de précision** (en milligrammes) et si possible la méthode de **dilution volumétrique**. Ces substances ne se dosent pas de manière approximative et certaines d'entre elles peuvent être mortelles à partir de quelques milligrammes !
6. Nous vous conseillons de faire au préalable un **test allergique** en consommant une dose infime du produit. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre corps n'est pas allergique à cette substance. Ensuite, augmentez la dose progressivement.
7. Ne consommez pas de NPS avec d'**autres substances**, y compris l'alcool et les médicaments, en raison du **risque d'interaction** ou de **surdosage**.
8. **Éviter de sniffer** les NPS car ils sont souvent néfastes pour la muqueuse nasale et parce que les effets surviennent de manière très brusque. Mieux vaut les consommer par voie orale en « parachute ».
9. Ne consommez pas ces substances de manière régulière car les **effets** de la prise répétée sont généralement **inconnus**.
10. Veillez à ne **jamais consommer seul** afin que quelqu'un puisse vous aider en cas de problème.

EN CAS DE MALAISE :

- ✓ Appelez d'urgence les secours: formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- ✓ Décrivez exactement ce que la personne a consommé: soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- ✓ Décrivez l'état de la personne comme suit: est-elle consciente ou inconsciente? Respire-t-elle ou non? Son cœur bat-il ou non?

Pour toute question sur cette alerte, contactez Eurotox : info@eurotox.org

Pour toute question relative à votre consommation, contactez anonymement Infor-Drogues au **02/227.52.52** ou via l'e-permanence : www.infordrogues.be